

## Notice d'utilisation des données sur les médicaments vétérinaires

Ce jeu de données concernant les médicaments vétérinaires autorisés en France et issu de la base de données administratives et scientifiques du médicament vétérinaire est mis en œuvre par l'Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV). Au sein de l'Anses, l'ANMV est l'autorité compétente française en matière d'évaluation et de gestion du risque pour le médicament vétérinaire en France. Elles sont actualisées régulièrement et sont disponibles au format Microsoft Excel (xls).

### Description du jeu de données

Le fichier Microsoft Excel contenant les données est constitué de 13 onglets.

Le 1<sup>er</sup> onglet contient la date et l'heure de la mise à disposition du jeu de données

Le 2<sup>nd</sup> onglet contient les informations générales concernant les médicaments vétérinaires. Dans cet onglet, on trouve une ligne par médicament. Cet onglet présente les données suivantes :

- N° d'identification du médicament
- Nom du médicament
- Nom du titulaire de l'AMM
- Nature du médicament (chimique, immunologique ou homéopathique)
- Forme pharmaceutique
- Date de 1<sup>ère</sup> AMM
- Type de procédure (nationale, décentralisée, reconnaissance mutuelle, centralisée)
- Etat de l'AMM (AMM, AMM renouvelée, AMM illimitée, AMM sous circonstances exceptionnelles)

**Le N° d'identification du médicament est un n° pérenne dans le temps et assure le lien entre un médicament et les données des onglets suivants.**

Le 3<sup>ème</sup> onglet présente les espèces de destination pour chaque médicament. Plusieurs lignes sont possibles pour un même médicament.

Le 4<sup>ème</sup> onglet propose les substances actives contenues dans les médicaments. Plusieurs lignes sont possibles pour un même médicament.

Le 5<sup>ème</sup> onglet contient les voies d'administration pour chaque médicament. Plusieurs lignes sont possibles pour un même médicament.

Le 6<sup>ème</sup> onglet liste les conditions de délivrance des médicaments. Plusieurs lignes sont possibles pour un même médicament.

Le 7<sup>ème</sup> onglet affiche pour chaque médicament la liste de ses conditionnements primaires. Plusieurs lignes sont possibles pour un même médicament.

Le 8<sup>ème</sup> onglet recense les modèles destinés à la vente des médicaments. Plusieurs lignes sont possibles pour un même médicament. Sur chaque ligne, on retrouve 4 données :

- N° d'identification du médicament
- libellé du modèle destiné à la vente
- code GTIN
- n° d'AMM (\*)

(\*) Pour les procédures centralisées, le n° d'AMM est unique par modèle destiné à la vente. Dans les autres procédures, il est commun à un même médicament.

Le 9<sup>ème</sup> onglet liste les QSP des médicaments vétérinaires

Le 10<sup>ème</sup> onglet présente les codes ATCvet des médicaments vétérinaires. Plusieurs lignes sont possibles pour un même médicament.

Les 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> onglets listent le contenu des différents paragraphes des RCP. Pour chaque médicament, on trouve une ligne par paragraphe du RCP (avec 2 données : n° Para et Contenu para). L'onglet 13 donne les informations permettant de reconstituer le RCP.

Le 13<sup>ème</sup> onglet donne le paramétrage des paragraphes des RCP. Il existe un paramétrage pour les médicaments immunologiques et un 2<sup>nd</sup> pour les autres médicaments (chimiques et homéopathiques). En fonction de la nature du médicament (4<sup>ème</sup> colonne du 2<sup>nd</sup> onglet) et du n° para (2<sup>nd</sup>e colonne du 11<sup>ème</sup> onglet), on retrouve dans cet onglet le titre du paragraphe dans le RCP.

Remarque :

Les RCP des AMM européennes issues de la procédure dite centralisée ne sont pas disponibles, l'Anses-ANMV n'assurant pas la maîtrise de ces données. Ces données sont consultables sur le site de l'Agence Européenne ([www.ema.europa.eu](http://www.ema.europa.eu)).